

# Sport et insertion professionnelle, les clubs s'engagent

## Qu'est-ce que le projet « Sport et insertion professionnelle, les clubs s'engagent » ?

Le projet « Sport et insertion professionnelle, les clubs s'engagent » consiste à intégrer un public éloigné de la pratique sportive dans les clubs : les demandeurs d'emploi. La pratique sportive permet aux demandeurs d'emploi de gagner en dynamisme, en confiance et en estime de soi. Ils ne paient qu'une part mineure de leur adhésion au club, en contrepartie, ils mettent leurs compétences professionnelles et personnelles au service du club sportif en participant à des actions de bénévolat.

Le CDOS 93, met en relation le demandeur d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes sénières ainsi que les jeunes, avec les clubs sportifs. Les missions sur lesquelles le demandeur d'emploi pourra s'investir à titre bénévole dans le club sont définies en amont entre les trois parties prenantes. Un suivi régulier est assuré aussi bien auprès des clubs sportifs qu'auprès des demandeurs d'emploi et des structures partenaires afin de veiller à l'assiduité de l'adhérent, à sa bonne intégration dans le club et à son implication.

## Quels sont les objectifs pour le demandeur d'emploi ?

« Sport et insertion professionnelle, les clubs s'engagent » permet au demandeur d'emploi de poursuivre différents objectifs :

- Pratiquer une activité sportive régulièrement afin d'être plus dynamique et de prendre du plaisir.
- Intégrer un nouvel espace de socialisation pour développer son réseau professionnel auprès des adhérents, bénévoles, dirigeants ...
- S'investir dans un engagement citoyen au sein du club sportif pour y développer de nouvelles compétences professionnelles valorisables sur son CV ou au cours d'entretien d'embauche.

## Quelle est la plus-value pour mon club ?

Ce dispositif cible un public éloigné de la pratique sportive. Les demandeurs d'emploi apportent leurs compétences professionnelles dans la réalisation des missions bénévoles dont le club sportif a besoin. Le demandeur d'emploi, dans le cas d'une excellente intégration, peut aller jusqu'à occuper des fonctions dirigeantes. L'objectif est de pérenniser la pratique sportive du nouvel adhérent au sein du club ainsi que son implication citoyenne dans celui-ci.

### **Comment assurer le suivi du projet ?**

Avant le premier entraînement, le CDOS 93 s'engage à organiser et à assister à un entretien avec le demandeur d'emploi et le club. Cette entrevue sera l'occasion pour chacun de se présenter et d'exposer ses besoins et attentes. Un suivi de l'assiduité du nouvel adhérent aux entraînements ainsi que de son implication dans les missions bénévoles sera nécessaire pour le CDOS 93.

Une soirée de lancement, à vocation fédératrice et pédagogique pour les différents partenaires du projet et la société civile sera également prévue par le CDOS 93.

### **Quel accueil réserver au nouveau pratiquant ?**

Le club s'engage à présenter :

- Le matériel nécessaire à la pratique
- Le lieu d'entraînement (les vestiaires, les douches, les espaces de rangement...)
- Les règles du sport
- Le fonctionnement du club
- Un référent club du demandeur d'emploi

Nous sollicitons votre bienveillance pour garantir au demandeur d'emploi le meilleur accueil et de veiller à sa bonne intégration au sein du club.

Le club s'engage à diffuser toute information qui faciliterait l'insertion professionnelle du demandeur d'emploi auprès de l'ensemble de ses partenaires et de son réseau.

### **Quelles sont les attentes des différents partenaires ?**

Le demandeur d'emploi s'engage à être assidu dans sa pratique sportive et à exercer des missions bénévoles au service du club. Le club orientera le demandeur d'emploi vers des missions adaptées qu'il jugera nécessaire et accueillera le nouvel adhérent sur les séances d'entraînements préalablement définies. Enfin, le CDOS 93, s'assure du suivi ainsi que de l'évaluation du projet.

### **Contacts :**

Benjamin GRIZBEC

benjamin.grizbec@cdos93.org

Perrine CHUKER

perrine.chuker@cdos93.org

01 41 60 11 23